



# Visan - Info

JANVIER—FEVRIER 2018

N° 43

Bulletin d'Information  
Ville de Visan

## A découvrir

**REUNIONS DE  
QUARTIERS**  
Jeudi 8 février

**LIVRE SUR LA  
RICHE  
HISTOIRE DE  
VISAN :**

Écrit et produit par  
l'AMCV  
Souscription 15€

**VENDREDI 19  
JANVIER :**

Présentation des  
vœux du maire à la  
population

**LE CONSEIL  
MUNICIPAL AU  
TRAVAIL**

**TRAVAUX :** Le  
point

**RYTHMES  
SCOLAIRES**  
Conférence  
Vendredi 2  
FEVRIER—18h

## Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Les 9 et 10 décembre dernier, Visan était l'invitée d'honneur du marché de Noël d'Evère, en Belgique. Une importante délégation avait fait le déplacement pour l'occasion et j'ai eu le plaisir d'en faire partie. Lors de l'inauguration, Pierre MUYLE, le Bourgmestre, rappelait les liens forts qui se tissent entre nos deux villes. Après les discours, nous avons découvert la plaque installée devant la maison communale. Notre stand était idéalement placé à l'entrée du marché, apportant un peu de soleil dans la froidure du nord. La cave coopérative était bien représentée, ainsi que les producteurs locaux de safran, lavande, huile d'olive, etc... Pendant ce temps un diaporama tournait en boucle, présentant notre village et sa vie associative. Les jeunes danseuses d'«Entrechats et petits rats» ont pu présenter deux spectacles. Après avoir découvert les féériques illuminations de la grande place de Bruxelles, une soupe au pistou bien de chez nous, préparée par Brigitte et Jacques SAUREL, réunissait invités, élus et hébergeurs. C'est sous la neige que le dimanche a débuté. C'est bien connu, les gens du nord ont dans le cœur le soleil qu'ils n'ont pas dehors, ils nous l'ont prouvé une fois encore. Un séjour trop court mais plein de souvenirs.

2018 va enfin voir commencer les travaux de notre restaurant scolaire et de mise aux normes de l'école, un projet relancé en 2014, au début de notre mandat.

Grâce au concours du Conseil Départemental de Vaucluse, le carrefour de la route de Vaison et du chemin de Notre Dame des Vignes a été modifié, et l'entrée d'agglomération déplacée. Après avoir interdit l'accès aux camions de plus de 19 tonnes, le but est de faire ralentir la circulation sur cette entrée du village.

Autre point noir, les entrées et sorties de classe,



où le bon sens des parents ne semble pas toujours de mise. Une campagne de prévention sera faite en début d'année, les drames annoncés aux infos devant pourtant les sensibiliser.

Après quatre ans de courage et de persévérance de sa gérante, et le soutien fort de la mairie, le bureau de tabac va enfin rouvrir. Cette longue fermeture a pénalisé l'ensemble du commerce local. Plusieurs de ces commerces devraient d'ailleurs connaître des changements de propriétaires. J'espère fortement qu'une nouvelle dynamique va naître de ce renouveau.

Au nom de la municipalité, je vous présente tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité. Malgré les difficultés que nous connaissons, comme bien d'autres communes, nous nous efforcerons de vous rendre la vie douce et agréable à Visan. J'aurais le plaisir de présenter mes vœux à la population le 19 janvier à partir de 19 heures à l'Espace Gérard SAUTEL. Vous y êtes invité.e.s.

Eric PHETISSON  
Maire de Visan

## MEILLEURS VŒUX ET BONNE ANNEE 2018 A TOUS !

A cette occasion, le Maire de Visan présentera ses vœux à la population le :

**VENDREDI 19 JANVIER 2018**  
**19h**

**A l'Espace Gérard Sautel**

Toute la population de Visan est invitée à ce moment de rencontre et de convivialité

**PERMANENCE MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées au Centre Médico-Social de Valréas) :

La Maison Départementale des Personnes Handicapées met une permanence à disposition de la population, au Centre Médico-Social de Valréas :

- Lundi matin,
- Mardi matin & après-midi,
- Jeudi matin

Plus de renseignements au Centre Médico-Social :  
04.90.35.34.00

## FERMETURE DE L'EPICERIE COCCI'MARKET DE VISAN

A la suite de la fermeture inopinée de l'épicerie Cocci'Market, la municipalité propose la mise en service de la navette du minibus, sur inscription préalable, les lundis, depuis le **lundi 18 décembre**.

La navette est mise à disposition gracieusement en faveur des personnes ne possédant pas de moyen de locomotion ou ne pouvant pas conduire.

Pour la période des fêtes de fin d'année, le minibus partira :

- le mardi 26 décembre 2017
- le mardi 2 janvier 2018

à la même heure : **9h30** - place de la Coconnière à destination du magasin U Express à Tulette.

La navette sera remise en place à nouveau les lundis, à partir du **lundi 8 janvier 2018**.

Les places étant limitées, les personnes intéressées devront impérativement s'inscrire au préalable, en Mairie, au plus tard le vendredi 12h00.

Pour tous renseignements & inscriptions, contacter la Mairie au : 04.90.28.50.90.



## REUNION DE QUARTIERS

**JEUDI 8 FEVRIER 2018**

A 18h30 à l'espace Gérard Sautel

Quartiers concernés : La Peine – La Genestière – Pomeyrol – Dieulefit – Moulinaud

La municipalité a décidé de modifier les jours des réunions de quartiers et de les placer en semaine (fin de journée) en espérant que plus de citoyen.ne.s puissent y participer.

## LA LICENCE « TABAC » REVIENT LA OU ELLE DEVAIT ETRE

Christelle a obtenu la licence tabac à Visan. La vente de tabac devrait débuter dans le courant du mois de janvier. Que ce fut long et rempli d'embûches. La municipalité est heureuse de cette réussite. Il aura fallu passer par la justice pour régler le problème. En effet, les gérants de l'épicerie avaient candidaté sauf que leur bail (établi par la commune devant notaire) ne les autorisait pas à vendre autre chose que de l'épicerie. Nous y tenions pour que chaque commerçant puisse continuer à vivre. Nous avons tenu bon et obtenu que la vente de tabac se fasse là où elle a toujours été.

Les gérants de l'épicerie, certainement par dépit ou vengeance ferment leur établissements laissant une fois de plus notre commune sans épicerie. Nous l'avions déjà vécu pendant 2 ans. Nous repartons en quête d'un nouveau gérant et mettons en place un transport gratuit le lundi matin pour Tulette pour permettre aux personnes âgées ou sans moyen de locomotion d'aller faire leurs courses.

Pour recevoir les informations de la mairie par mail, communiquez votre adresse électronique à l'adresse suivante :

[communication@visan-mairie.com](mailto:communication@visan-mairie.com)

## AVANCEMENT DES TRAVAUX DU MOMENT

### TRANSPORT SCOLAIRE : du changement

La commune et le conseil départemental de Vaucluse ont investi dans l'aménagement d'un tourne-à-gauche à l'entrée de Visan vers la chapelle Notre Dame des



Vignes. Dans le même temps, un arrêt pour les bus scolaires y a été installé. A partir du début de l'année 2018 le ramassage scolaire ne se fera plus au centre du village mais route de Vaison et sur le parking de l'Espace Gérard Sautel. **La raison : la sécurité des usagers.** 5 bus, tous les jours, partent de Visan tous les matins pour les établissements scolaires de la région. Ce nouveau dispositif doit faciliter le ramassage scolaire en toute sécurité.

Les travaux sont co-financés par la commune de Visan et le conseil départemental de Vaucluse.

### RENOVATION DE LA RUE RECHAUSSIL

La rue Réchaussil sera complètement refaite au départ



de la rue du Portail Neuf : réseaux d'eau et assainissement, EDF, téléphone, pluvial, éclairage public, tout est enterré. C'est l'entreprise Ayglon qui est en charge de ces travaux. Ils devraient être terminés en début d'année 2018.

Nous tenons à soutenir les riverains qui souffrent depuis plusieurs semaines mais qui auront la satisfaction rapidement d'avoir une belle rue.

### JARDINS PARTAGES : Montage des cabanes

Journée "montage des cabanes" aux jardins partagés de la commune. Elus, jardiniers et services techniques de la mairie se sont retrouvés quartier la Glacière pour



monter les cabanes et mettre en place les citernes d'eau pour les jardins partagés de la commune. 10 ont été montées. Il en reste encore 5 à fixer. Ça avance bien. Dans la bonne humeur, sous un temps clément, Sébastien PINGRET, le directeur des services techniques de la mairie et Eric NADAL, le président de l'association des Jardins Partagés de Visan ont mené d'une main de maître leurs équipes. Même Monsieur le Maire a été de la partie en montrant l'exemple.... Bien sûr tout s'est terminé autour d'un casse-croûte offert par la municipalité.

Il reste encore du travail avant de livrer les 15 jardins mais c'est en bonne voie. Livraison prévue en février.

### CENTRE VILLE : 2 places minute(s)

Le conseil départemental de Vaucluse a refait une partie de la route qui traverse Visan mais l'entreprise qui s'est occupée du marquage au sol avait "oublié" de



tracer un passage protégé. L'oubli a été réparé et en plus, deux places "minute(s)" ont été tracées près de la poste. Elles étaient attendues depuis longtemps par nos commerçants. C'est chose faite !

## RYTHMES SCO- LAIRES :

un pas en avant, 2 pas en arrière. La municipalité de Visan souhaite de la stabilité dans cette action.

La réforme des rythmes scolaires (dite réforme Peillon) a été mise en place en 2013 à Visan avec succès. Il faut dire que notre commune travaille depuis longtemps, toutes municipalités confondues, sur les rythmes scolaires.

Le FREP a une délégation de service public de la municipalité en proposant activités péri-éducatives, accueils du matin et du soir, organisation de la pause méridienne et cela depuis plus de 30 ans.

Le mercredi de classe a fonctionné pendant de nombreuses années (comme à Grillon et Richerenches) alors que la majorité des écoles étaient à 4 jours.

Nous ne demanderons donc pas de dérogation à l'administration. Il suffit de lire les différents comptes-rendus des comités de suivi des rythmes scolaires de Visan pour en être persuadés. Tous sont très favorables à notre fonctionnement pour s'en convaincre.

A aucun moment, des difficultés dans la mise en œuvre de la semaine à quatre jours et demi n'ont été relevées bien au contraire puisque c'est une satisfaction de la communauté éducative (représentants des parents, enseignants, animateurs, intervenants).

Au dernier conseil d'école, les enseignants ont fait la proposition d'augmenter d'une demi-heure la matinée de classe. C'est en débat et de l'unique responsabilité de la municipalité sans être obligé de solliciter l'administration.

Nous aurons l'occasion d'en débattre avec la venue du professeur François TESTU le vendredi 2 février à Visan, mais également au sein de la commission scolaire et du conseil d'école.

La volonté de la municipalité est de faire une école dans l'intérêt des enfants et leur épanouissement.

## DOSSIER : RYTHMES SCOLAIRES

COMITE DE PILOTAGE DES RYTHMES SCOLAIRES SUR VISAN : réunion du 20 juin 17

### Bilan chiffré

La directrice du Frep (Michèle PHETISSON) analyse les tableaux présentés au comité de suivi. Il en ressort les conclusions suivantes :

- Il est logique que nous ayons une baisse de fréquentation au Clae et au restaurant scolaire car l'école a perdu une classe l'an dernier
- La baisse de fréquentation s'élève à 1698.75 h/année ce qui a engendré forcément une baisse de dotation de la part de la CAF. La Mairie a maintenu son financement. Pour info, la CAF finance à hauteur de 0.52€ l'heure.
- Il est à noter également que cette année les parents qui n'ont pas d'activité professionnelle est en hausse par rapport aux années dernières. Ils récupèrent leurs enfants dès la fin des classes.
- la navette du mercredi à midi en direction du centre de loisirs de Valréas fonctionne pour 8 enfants. 13 à 14 enfants restent à la garderie jusqu'à 12h30. C'est donc un outil important pour les familles qui travaillent.
- La cantine a en moyenne 9 repas en moins par jour par rapport à l'an dernier.

### Les activités

Elles sont encadrées par les animateurs du Frep au nombre de 7, les intervenants institutionnels (bibliothécaire municipal) et les bénévoles des associations (liste jointe). La liste des activités est jointe également au compte-rendu.

On peut considérer qu'une dizaine d'enfants viennent par choix aux activités proposées ; les autres viennent par obligation car les parents travaillent.

Les activités sont payantes sauf pour l'opération Lire et Faire Lire. 4 animateurs encadrent l'activité Lire et Faire Lire (Marcel SOUBIGOU, Chantal PREVOST, José LEROY, Françoise DELORD). 17 séances ont été menées. Les animateurs ont trouvé souvent les enfants excités.

Une action « d'aide aux devoirs » a été menée par Marcel SOUBIGOU. 3 à 6 enfants ont assisté à une dizaine de séances. Tout ce qui a été proposé n'a pas fonctionné. Cette action était payante. Elle rentre un peu en concurrence avec les séances d'APC menées par les enseignants. De plus les devoirs sont interdits à l'école depuis 1956. Nous devons réfléchir pour l'an prochain. La directrice de l'école informe que des enseignantes seraient prêtes à mener ces séances les lundi et/ou jeudi contre rémunération. À voir.

70 enfants de l'élémentaire sont inscrits au Clae sur les 95 de l'effectif. Peu viennent à la fois le matin et le soir.

Bernard RACANIERE pose une fois de plus la nécessité de proposer des activités gratuites.

### Perspectives 2017/2018

Tout le monde est satisfait du fonctionnement de l'École. Les enseignants de l'école relèvent que les 5 matinées travaillées sont des matinées efficaces en termes d'apprentissage. La directrice du Frep est satisfaite du fonctionnement, les enfants sont nombreux à participer. Il faudrait trouver d'autres activités avec de nouvelles associations volontaires, en particulier la pétanque qui serait une activité intéressante avec la mise à disposition du boulodrome (du Marot ou de la Lyonnaise peu importe)

Les parents au conseil d'école semblent satisfaits. Deux parents du comité de suivi interrogent la municipalité sur ses intentions quant au futur décret prévu par le ministère pour un retour à la semaine de 4 jours.

Bernard RACANIERE, adjoint, ne voit pas l'intérêt d'un retour en arrière. Il faut regarder l'intérêt de l'élève dans ses apprentissages. Il ne faut pas confondre le nombre de demi-journées de classe (9 ou 8 en fonction des projets) qui relève de la compétence exclusive de l'Éducation Nationale et des enseignants et les activités péri-éducatives (matin, interclasse et après la classe) qui relèvent de la compétence de la mairie. Les enseignants nous disent que leur enseignement est plus efficace avec 5 matinées ; la municipalité de Visan finance depuis des années (plus de 20 ans) les activités péri-éducatives menées par le Frep avec grand succès. Il n'y a donc pas de raison de changer surtout que cela se ferait dans une précipitation inutile. Il distribue une série de documents et d'analyse sur les bienfaits de la réforme des rythmes scolaires et les premières analyses apportées. On ne change rien pour la rentrée. Mais une évaluation et une discussion avec les partenaires sera tout à fait possible tout au long de l'année prochaine.

## SEMAINE DE 4 JOURS : Une marche arrière au dépens des enfants ?

Texte de François TESTU

Président de l'Observatoire des Rythmes et Temps de vie des Enfants et des Jeunes (ORTEJ)  
Professeur émérite en Psychologie. Université de Tours

Je pensais après la parution en 2010 du rapport d'information de l'Assemblée Nationale sur les « rythmes scolaires », adopté à l'unanimité et, à la suite des mesures prises par le Ministre Peillon pour refonder l'école primaire, qu'enfin les emplois du temps scolaire seraient plus respectueux de l'enfant, de son développement et de ses rythmes comportementaux et biologiques. Ce fut le cas à partir de 2013, mais je crains bien que les mesures allant dans ce sens ne soient que passagères... et que l'on privilégie à nouveau les adultes.

La reconnaissance de la spécificité enfantine avait conduit les adultes à débattre des « rythmes scolaires ». Il fallait trouver en matière d'aménagement du temps scolaire le moins mauvais des compromis entre la satisfaction des intérêts de l'élève et la réponse aux besoins des adultes. La refondation de l'école initiée en 2012, s'inscrivait dans ce débat. Il s'agissait, d'une part, d'adapter les emplois du temps aux rythmes de vie des enfants des enfants et de favoriser ainsi la réussite scolaire, et, d'autre part, d'instaurer la complémentarité éducative. Les décideurs avaient entendu la communauté scientifique, notamment les chronobiologistes et les chronopsychologues. Que disaient-ils ?

- ▶ La réussite scolaire peut être atteinte et améliorée en plaçant l'enfant dans un environnement respectueux de ses rythmes de vie,
- ▶ Les résultats vérifiables et reproductibles des recherches scientifiques en chronobiologie et chronopsychologie montrent que trois rythmicités doivent être respectées en priorité : l'alternance régulière veille-sommeil, les variations journalières de la vigilance et de l'activité intellectuelle, les variations annuelles de moindre résistance. Ils indiquent que la semaine de 4 jours doit être bannie. Il est donc nécessaire de rappeler de nouveau encore ce qui a été établi expérimentalement depuis 30 ans.
- ▶ La semaine de 4 jours non seulement ne respecte pas les rythmes journaliers de l'activité psychologique et physiologique de l'élève, mais surtout, elle génère une baisse de la vigilance, voire des comportements d'inadaptation à l'école.
- ▶ la semaine de 4 jours sans une politique socioéducative périscolaire et extrascolaire d'accompagnement accentue et allonge les effets perturbateurs du week-end sur l'adaptation à la situation scolaire. Cela se traduit par une désynchronisation des rythmes biologiques et psychologiques journaliers les lundi et vendredi après-midi, désynchronisation source de fatigue, de mauvaises performances et de désintérêt. Il ne reste que le mardi et le jeudi pour profiter d'une pleine écoute des élèves et, par là même, les surcharger des disciplines dites fondamentales.
- ▶ Accorder une demi-journée supplémentaire de congé n'est nullement profitable à des enfants livrés à eux-mêmes en dehors de l'école. La libération du temps n'est

pas synonyme d'épanouissement, d'éveil et d'intégration. La semaine de 4 jours creuse le fossé entre ceux qui bénéficient d'activités périscolaires et ceux qui n'en bénéficient pas. Je ne fais là que résumer les travaux permettant d'évaluer l'impact chronobiologique et chronopsychologique portant sur la vigilance, le sommeil, les comportements des élèves en semaine de 4 jours et je confirme ce que les scientifiques spécialistes de l'étude des rythmes de l'enfant ont indiqué unanimement en 1994 et 1995.

Alors qu'aucun argument objectif ne plaide en faveur d'une semaine scolaire de quatre jours, pourquoi proposer de nouveau, aujourd'hui, cet aménagement optionnel instaurant l'irrégularité dans la vie de l'enfant ?

Plusieurs raisons peuvent être invoquées :

- Les travaux scientifiques existent, mais sont ignorés par Monsieur le Ministre, travaux qui existent même en psychologie cognitive !
- Les adultes ignorent ou feignent d'ignorer que le retour à la semaine de 4 jours est préjudiciable aux enfants en général et plus particulièrement aux enfants en difficulté, à leurs rythmes de vie, à leur comportement, à leur adaptation scolaire.
- C'est une solution démagogique, peu onéreuse et radicale pour satisfaire à la fois certains parents, enseignants et maires.
- L'économie primerait et l'enfant serait oublié. Quel dommage quand on souhaite la réussite éducative pour tous !

C'est la poursuite de l'originalité française dans l'élaboration des emplois du temps scolaires hebdomadaires : hier la coupure du jeudi, aujourd'hui la semaine des 4 jours !

Ce n'est pas un recul mais une reculade.

# Les enjeux des rythmes scolaires



## conférence

par **François Testu**

professeur émérite en psychologie

**VENDREDI 2 FEVRIER 2018 — 18h**

**VISAN**

**Espace Gérard Sautel  
(Au dessus des pompiers)**



## LE CONSEIL MUNICIPAL AU TRAVAIL

### LOCATIONS DE SALLES COMMUNALES

Il apparaît que suite à des locations de matériels et à des dégradations, il s'avère que la caution de 100€ instaurée par le conseil municipal est insuffisante. Elle a été réévaluée de la façon suivante :

- Espace Gérard Sautel et Hôtel de Pellissier : Associations et contribuables Visannais : 1000€  
Extérieurs : 3000€  
Caution ménage pour tous : 200€
- Salle Frédéric Mistral : Associations et contribuables Visannais : 1000€  
Extérieurs : non mise à disposition  
Caution ménage pour tous : 200€

La caution pour la location du matériel communal a également été relevée à 1000 € au lieu de 100 € (location uniquement pour les Visannais)

### BOURSE « PERMIS DE CONDUIRE » RENOUVELEE POUR 2018

L'aide de 400€ à l'obtention du permis de conduire pour les véhicules légers a été reconduite pour 2018. Cette aide est conditionnée à 35 « heures de citoyenneté » effectuées par la personne éligible au profit de la commune de Visan.

Montants versés les années antérieures : 5750€ en 2015, 4250€ en 2016 et 2800€ en 2017.

Reconduction des conditions d'attribution suivantes :

- aux jeunes de 16 à 25 ans lycéen.e.s, étudiant.e.s ou en apprentissage domicilié.e.s à Visan
- aux demandeurs d'emploi, sans limite d'âge, domiciliés à Visan après avis du CCAS
- être domicilié.e sur la commune depuis au moins une année

**Dans 4 jours... C'est NOËL...**  
C'est à la Maison du Tourisme et des Produits du Terroir que vous trouverez

LES VINS « 100% Made in VISAN »

Même prix qu'au

OUVERT du Mardi au Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Distributeur de 30% à 1,9%

Maison du Tourisme et des Produits du Terroir - 04 75 22 22 22 - www.visan-tourisme.com

## NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE : TOP DEPART

Mi-novembre, les entreprises sélectionnées pour la construction du nouveau restaurant scolaire de



Visan ont été réunies par la municipalité pour lancer enfin sa construction qui doit débuter dès janvier 2018 pour une mise en service dès la rentrée prochaine. Une dizaine d'entreprises va se mettre à l'œuvre :

- SARL Batridiaz : Démolition/Gros œuvre/VRD
- SAS Gw Etanchéité : Etanchéité
- SARL Baccou : Menuiseries aluminium et bois
- SARL Dufour : Cloisons/Doublages/Faux Plafonds/Panneaux froids
- SARL A.r.t des sols : Carrelage/Faïence
- FMMB : Serrurerie
- SARL Bres Peinture : Peinture/Nettoyage
- COPAS : Elévateur
- SARL Elergie Cse : Electricité
- SARL Tonin : Chauffage/Ventilation/Plomberie/Sanitaires



## État Civil

### Décès

BARTOLI Robert (65ans)  
décédé le 02/12/2017 à Marseille

GRESSOT Régis (84ans)  
décédé le 19/12/2017 à Valréas

## LIVRE SUR LA RICHE HISTOIRE DE VISAN

«VISAN, UN VILLAGE DU HAUT COMIAT»



**SORTIE**  
1<sup>er</sup> TRIMESTRE  
2018

**SOUSCRIPTION : 15€**

Livre écrit par  
l'Association Multiculturelle Visannaise

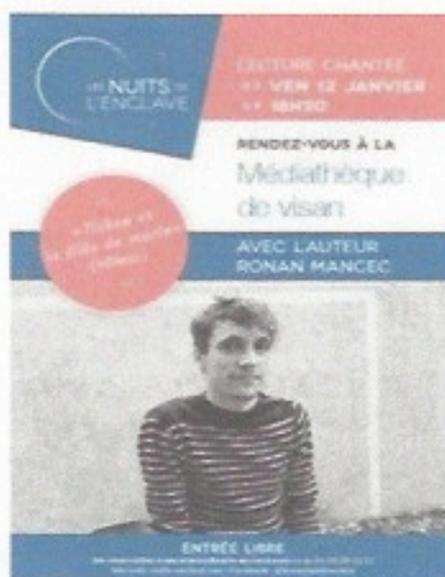
**OÙ RÉSERVER  
VOTRE LIVRE ?**

À LA MAISON DU TOURISME  
ET DES PRODUITS DU TERROIR  
DE VISAN

## VOTRE MEDIATHEQUE MUNICIPALE PROPOSE

**Vendredi 12 janvier 2018 à 18h30** dans les locaux de la médiathèque :

Rencontre avec... Ronan Mancec, auteur pour le théâtre.



Rencontre organisée en collaboration avec le Festival des Nuits de l'Enclave. Entrée libre & gratuite – Le verre de l'Amitié sera offert par le Festival à l'issue de la soirée.

**Dans le cadre du Hors la Ville de la Fête du livre de jeunesse de Saint-Paul-Trois-Châteaux :**

Exposition Land Art, à la médiathèque, du **17 janvier au 12 février 2018** (Aux horaires d'ouverture). Organisée avec le soutien du Service Livre et Lecture du département de Vaucluse. Entrée libre & gratuite.

**Dimanche 4 février 2018 à 10h**, salle Frédéric Mistral :

**Bonne pêche, mauvaise pioche**, spectacle à partir de 3 ans par le Groupe maritime de théâtre. Entrée libre & gratuite

# Rien?

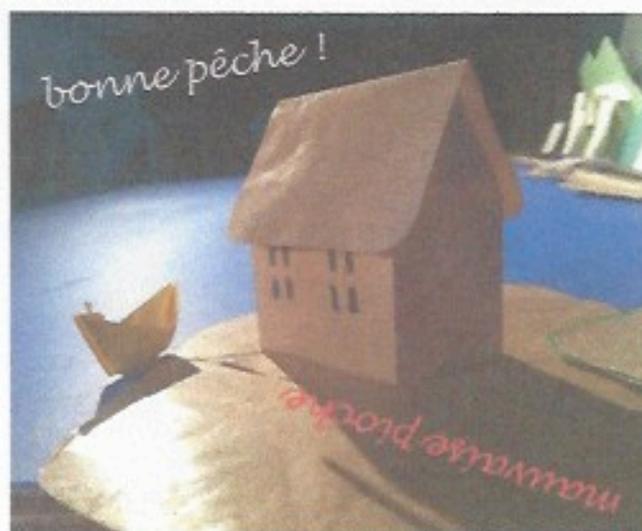
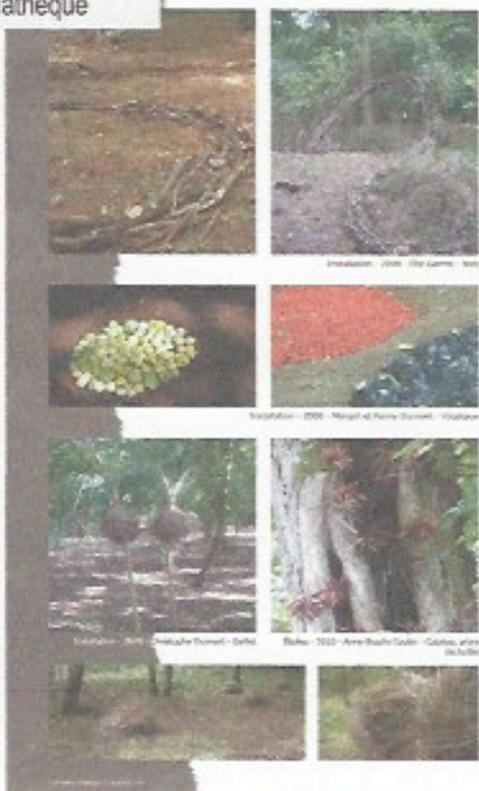
**34<sup>e</sup> FÊTE DU LIVRE DE JEUNESSE**  
31 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2018  
SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

📍 📅 📖 🎨 🎭 🎪 🎯 🎲 🎳 🎴 🎮 🎰 🎱 🎲 🎳 🎴 🎮 🎰 🎱

www.saint-paul-trois-chateaux.fr

**Expo « Land Art »**  
17 janvier au 12 février 2018  
À la médiathèque

Plusieurs termes définissent cet art, Land art, Art in situ, Art en nature, Art environnemental, Earthworks ...



## Horaires d'ouverture de la Mairie

Le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Le mercredi de 8h30 à 12h00 Le vendredi de 8h30 à 12h30 Le samedi de 9h à 12h  
Pendant les vacances scolaires (zone B), la mairie sera fermée le samedi matin

Prêt de salles et de matériels : tous les jours

Site : <http://visan-mairie.com/> ou Tél : 04 90 28 50 90 ou fax : 04 90 28 50 99

## Ouverture de la médiathèque municipale

(Maison des associations : 04 90 41 96 31 / 08 77 82 72 84)

Site : <http://visan-mediathèque.com/> Mail : [mediathèque-visan@orange.fr](mailto:mediathèque-visan@orange.fr)

Mardi : 9h à 12h et 16h à 19h

Judi : 16h à 19h

Mercredi : 10h à 12h et 14h30 à 18h

Vendredi : 9h à 12h et 15h30 à 18h

Samedi : 10h à 16h (en journée continue)

Consultation des archives : tous les jours ouvrés

## Calendrier des Manifestations

### JANVIER

- **Mercredi 10 :**  
+ 8h45 La Couconnière (Frep) à la Maison des Associations  
+ 20h30 Cinéma (Frep) « La Villa » à la salle Frédéric Mistral
- **Vendredi 12 :**  
+ 18h30 Rencontre avec... Ronan Mancec, auteur de théâtre à la médiathèque (Nuits de l'Enclave)  
+ 20h Jeux de société (Festi-Visan) à la salle Frédéric Mistral
- **Dimanche 14 :** 15h Loto de Festi-Visan à l'Espace Gérard Sautel
- **Du 17 janvier au 12 février** Expo « Land Art » à la médiathèque (aux heures d'ouverture)
- **Vendredi 19 :** 19h Présentation des vœux à la population pour la nouvelle année par le maire de Visan (Espace Gérard Sautel)
- **Samedi 20 :** Sortie AMCV à Argilliers (Gard) - Départ 13h15 de la place Jean Moulin
- **Dimanche 21 :** A partir de 13h au stade Bellevue (JSV). JSV1 reçoit Dentelles et JSV2 reçoit Orange SC2
- **Mercredi 24 :**  
+ 11h : AG des CATM suivie d'un repas à l'Espace Gérard Sautel  
+ 20h30 Cinéma à la salle Frédéric Mistral

- \* **Vendredi 26 :**  
+ 18h AG de Visado à la salle Frédéric Mistral  
+ 18h30 AG de Festi-Visan à la salle du 3ème âge, place Jean Moulin  
+ 18h30 Lâcher de lanternes au stade Bellevue (Les P'tits Visanais)
- \* **Dimanche 28 :** 15h30 Loto de Visan Bouge à la salle F Mistral et au Siècle

### FEVRIER

- **Vendredi 2 :** 18h conférence du professeur F Testu « Les enjeux des rythmes scolaires » à l'Espace G Sautel
- **Dimanche 4 :** 10h « Bonne pêche, mauvaise pioche » spectacle à partir de 3 ans (Médiathèque) à la salle Mistral
- **Mercredi 7 :** 20h30 Cinéma (Frep) à la salle Frédéric Mistral
- **Judi 8 :** 11h AG du club du 3ème âge à l'Espace Gérard Sautel suivi d'un repas.
- **Dimanche 11 :** 15h Loto des pompiers à l'Espace Gérard Sautel
- **Dimanche 18 :** A partir de 13h au stade Bellevue (JSV). JSV1 reçoit Villeneuve et JSV2 reçoit Aubignan 3
- **Mercredi 21 :** 20h30 Cinéma (Frep) à la salle Frédéric Mistral



### Permanences de Monsieur le Maire

**Eric PHETISSON**

vous reçoit en Mairie sur rendez-vous au

**04.90.28.50.90**

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

sur rendez vous, contacter le

**04 90 36 07 98**

le mardi de 10h à 12h

### ARCHITECTE CONSEIL C.A.U.E.

Sur rendez-vous, contacter la Mairie au

**04 90 28 50 90**

### ASSISTANTE SOCIALE

Le 2ème mercredi du mois en mairie de 9h00 à 12h00

Prendre rendez-vous auprès du Centre Médico-social de Valréas

**04 90 35 34 00**

### CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE VALREAS

Corinne TESTUD-ROBERT  
Jean-Marie ROUSSIN

Tous les 2èmes jeudi de chaque mois :

**04 90 16 10 35**